

Dépêche AEF : Le rectorat de Paris crée le premier observatoire académique des LGBT+phobies

5-6 minutes

"L'observatoire que nous installons aujourd'hui est un outil pour collecter, combattre et prévenir toutes les formes de discriminations et de haines contre les personnes LGBT en milieu scolaire", déclare le recteur de Paris, Gilles Pécout, le 5 novembre 2019. Cet observatoire académique, unique en France, aura trois types d'actions : dénoncer les actes homophobes et transphobes ; accompagner et remédier ; proposer des actions et des mesures de prévention. Dans ce cadre, l'académie a décidé de désigner un référent des discriminations LGBT+ dans chaque établissement du second degré.



Le recteur de Paris a installé le 5 novembre 2019 le premier observatoire académique des LGBT+phobies Libre de droits - académie de Paris

"Le harcèlement LGBT touche tous les niveaux et il est plus grave chez les élèves les plus fragiles et les plus défavorisés", déclare le recteur de Paris Gilles Pécout, lors de l'installation de cet observatoire le 5 novembre 2019, en présence d'inspecteurs, chefs d'établissement, acteurs associatifs, représentants de lycéens et de fédérations parents.

"C'est la première fois qu'un rectorat installe un tel observatoire au sein de son académie", souligne le recteur de Paris. Il rappelle que "l'idée de cet observatoire est née d'une journée de discussion et d'échange, dans le cadre de la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai 2018" ([lire sur AEF](#)

[info](#)).

En milieu scolaire, près de 45 % des cas de harcèlement concernent des persécutions LGBT+phobe. 5 % des cas de LGBT+phobies enregistrés par l'association SOS Homophobie ont lieu en milieu scolaire et 18 % des lycéens ou étudiants LGBT déclarent avoir été insultés au cours des 12 derniers mois ([lire sur AEF info](#)).

les objectifs de l'observatoire

L'observatoire a plusieurs objectifs :

- informer tous les acteurs de l'école (priorité aux chefs d'établissement et professeurs)
- prévenir les comportements en mettant en place un référent discrimination LGBT+ dans chaque établissement du second degré
- former les personnels
- prendre en charge les élèves.

"L'observatoire est chargé de valoriser et de mettre en cohérence les actions existantes dans les établissements, il doit aussi en impulser de nouvelles dès cette année, en renforçant la formation et les liens avec les associations", précise le recteur.

Les membres de l'observatoire veulent aussi mettre en place une page ressources sur cette question, améliorer la cohérence des interventions des associations partenaires sur le territoire académique et proposer une formation des référents et des personnels enseignants volontaires.

mieux informer les chefs d'établissement

Le préfet délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, Frédéric Potier, souligne que cet observatoire va permettre "d'améliorer les outils" mis à disposition des professionnels de l'éducation.

"Nous préparons notamment des fiches sur les droits des personnes LGBT. On sait par exemple que des associations LGBT ont trouvé porte close dans des établissements scolaires. Nous devons faire des actions d'information aussi envers les personnels éducatifs, notamment les chefs d'établissement, pour améliorer leurs connaissances", explique Frédéric Potier.

Il invite aussi à inclure l'enseignement privé sous contrat dans cette réflexion et rapporte des cas de documents d'information circulant "dans un lycée privé et présentant une vision totalement archaïque de l'homosexualité".

Lors de l'installation de l'observatoire, un représentant associatif a souligné que les actes homophobes étaient aussi dirigés désormais

contre les parents des élèves et que les actions devaient tenir compte aussi de cette dimension pour aider les élèves.

Les instances de l'observatoire

L'observatoire, présidé par Gilles Pécout, recteur de la région académique, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités et Frédéric Potier, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), comprend un directoire et un comité de pilotage qui se réunira au moins deux fois par an.

Les membres du comité de pilotage exécutif sont : Jérôme Jardry (Daasen de Paris), José Inzaurrealde (IA-IPR d'espagnol), Audrey Gelman (chargée de mission, professeur d'histoire déchargée à mi-temps) et Baptiste Léon (directeur de cabinet adjoint du recteur de Paris).